



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aides de l'État

Question écrite n° 55550

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur les déductions fiscales concernant les travaux dans le cadre de l'amélioration de l'habitat. Ces travaux défiscalisants, notamment d'équipement de chauffage et d'isolation, peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt. Certains de ces mêmes travaux devraient également être éligibles aux « écoprêts ». Il souhaite savoir dans quelle mesure ces deux dispositifs sont cumulables.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55550

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 2009, page 7134

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)